ouest france

Janvier 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

Quels sont les loyers moyens pour votre commune ?

Le mois dernier, une cartographie des loyers moyens pour chaque commune a été publiée sur le site internet du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le 15 décembre 2022, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a publié sur son site internet un jeu de quatre cartes détaillant, commune par commune, le loyer au mètre carré pour un appartement ou une maison.

Créé en 2018, le projet a été repris en 2020 par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil), qui publie ainsi une nouvelle version de ces cartes.

Les données exposées sont issues des annonces parues sur les plateformes internet de *Leboncoin* et du groupe *SeLoger*. Les loyers sont ceux, charges comprises, pour des biens loués vides et mis en location au troisième trimestre 2022. Ces biens sont un appartement type de 52 m², un appartement T1-T2 de 37 m², un appartement T3 et plus de 72 m² et une maison de 92 m².

Le mètre carré d'appartement au plus haut à Cholet

Au sein de l'Agglomération du Choletais (AdC) le loyer au mètre carré pour un appartement type de 52 m² est au plus haut à Cholet, avec 10,50 € (loyer mensuel : 546 €). Pour comparaison, il est, en moyenne en France, de 9,38 €. Plus proche de la capitale des Mauges, il atteint 13 € à Angers (+ 23,8 %) et 13,50 € à Nantes (+ 43,9 %).

Derrière Cholet, se placent neuf communes de l'AdC, avec un loyer de 9,10 € (473,20 €). Il s'agit de La Séguinière, du May-sur-Èvre, de Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Bégrolles-en-Mauges, Vezins, Nuaillé et Mazières-en-Mauges. Sept d'entre elles sont limitrophes de la ville centre. Avec un loyer de 7,30 € (379,60 €), Cléré-sur-Layon et ses 341 habitants ferment la marche.

À regarder selon le type d'appartement, Cholet reste en tête. C'est le cas pour les T1-T2, au loyer de 12,20 € du mètre carré (451,40 €), comme pour les T3 et plus, 10,50 € (756 €). La Séguinière se profile derrière : 10,70 € (T1-T2) et 9 € (T3 et plus).

Une location de maison la plus onéreuse à La Séguinière

C'est à La Séguinière que le loyer moyen au mètre carré d'une maison type de 92 m² est le plus élevé. Il en coûtera en moyenne 9,50 € mensuels à son locataire (874 €). Ce loyer atteint en moyenne en France 8,20 € (754,40 €), 11,90 € à Angers (1 094,80 €) et 13,50 € Nantes (1 242 €).

Cholet n'arrive ainsi qu'à la seconde place, avec un loyer mensuel moyen de 8,90 € (818,80 €) ; suivent Saint-Léger-sous-Cholet, 8,80 € (809,60 €), La Romagne, Nuaillé et Mazières-en-Mauges, 8,50 € (782 €). Une nouvelle fois, c'est Cléré-sur-Layon qui clôt le classement, avec un mètre carré à seulement 6,20 € (570,40 €).

Les loyers 2022 dans les communes de l'Agglomération du Choletais et de Mauges Communauté

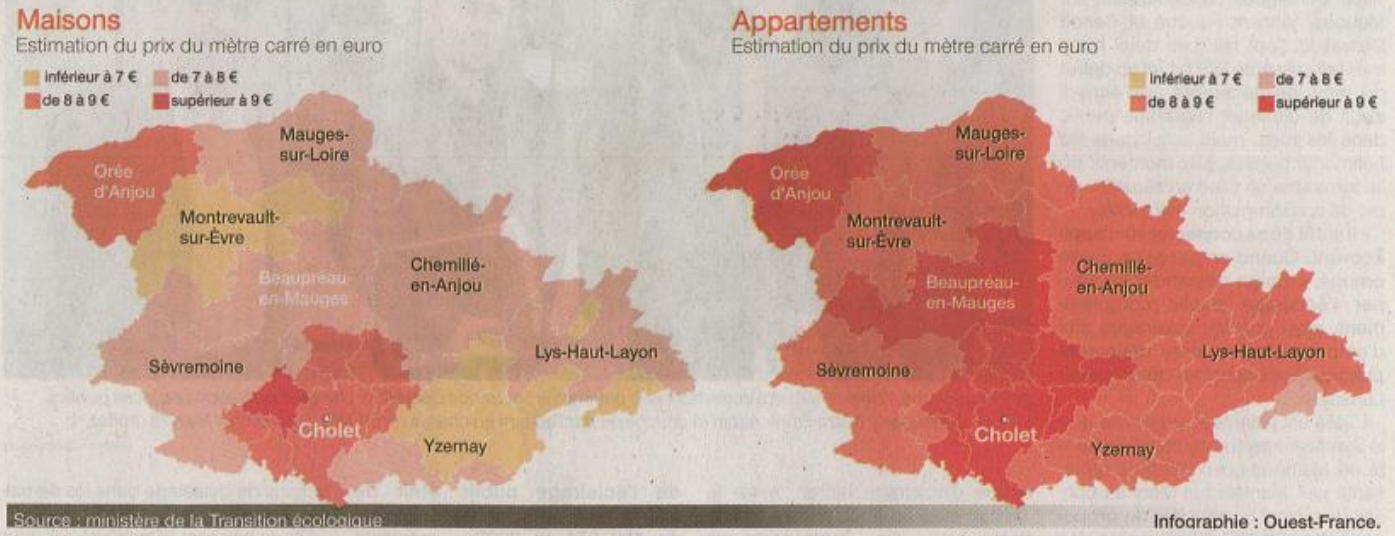

Source : ministère de la Transition écologique

Infographie : Ouest-France.

Dans l'Agglomération du Choletais, la commune la plus économique pour louer un appartement ou une maison est Cléré-sur-Layon. (Photo : Archives Ouest-France)

Dans les Mauges, Orée-d'Anjou en tête partout

Au sein de Mauges Communauté, une de ses six communes truste les premières places. Orée-d'Anjou est en tête dans chacune des quatre catégories considérées : 10 € de loyer moyen au mètre carré pour un appartement type (520 €), 12 € pour un T1-T2 (444 €), 8,70 € pour un T3 et plus (626,40 €) et 8,30 € pour une maison type (763,60 €). La proximité avec la Loire-Atlantique et Nantes y est sans doute pour quelque chose.

À l'autre bout du classement, Montrevault-sur-Èvre apparaît comme étant la commune la plus économique pour un locataire : 8,30 € de loyer moyen au mètre carré pour un appartement type (431,60 €), 10,10 € pour un T1-T2 (373,70 €), 7,20 € pour un T3 et plus (518,40 €) et 6,90 € pour une maison type (634,80 €).

Limitrophe d'Orée-d'Anjou, elle pâtit probablement de son éloignement, en même temps, de Nantes et de Cholet.

Vincent DANET.

7,6 Soit, en 2022 et en euro, le loyer mensuel au mètre carré d'une maison type de 92 m² au sein de l'Agglomération du Choletais (moyenne de ses vingt-six communes constitutives). Cela représente un loyer mensuel moyen de 699,20 €. En France, pour un type de bien équivalent, ce loyer atteint 8,20 € (754,40 €).

5 janvier 2023

ouest france

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'école Saint-Charles confie sa plaquette de présentation à des étudiants choletais

Katell Chouteau échange avec les étudiants qui vont réaliser une plaquette de présentation du projet éducatif de l'école. PHOTO CO

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Charles a finalisé le projet éducatif. Un partenariat a été établi avec une classe de BTS communication 1re année de l'ESUPEC, l'Ecole supérieure du Choletais, pour sa mise en forme.

Mercredi, Katell Chouteau, la directrice de l'école privée Saint-Charles, est allée à la rencontre d'une classe de BTS communication 1re année de l'ESUPEC, l'Ecole supérieure du Choletais, sur le campus universitaire de Cholet. Elle a présenté aux étudiants les grandes lignes du nouveau projet éducatif de l'école. A l'issue de cette présentation, les étudiants vont plancher sur une mise en forme du projet qui reflète les valeurs de l'école Saint-Charles.

Pour information, le BTS communication, bien que dispensé sur le campus universitaire, fait partie de l'enseignement supérieur du lycée Sainte-Marie de Cholet. « *Je souhaitais confier la partie communication à des initiés dans le domaine. J'étais attirée par l'idée d'un partenariat avec des étudiants. Dans le cadre de cet échange, ils pourraient présenter aux élèves de CM tout ce qui se rapporte à la communication* », confie Katell Chouteau. Après avoir transmis ses souhaits aux étudiants, elle leur lance : « *Ce projet, fruit d'une longue réflexion, se veut le fondement de tous nos projets à venir. Soyez créatifs. Surprenez-nous. Osez* ».

Cette proposition entre dans le cadre de celles qui sont régulièrement soumises à cette classe. « *Nous avons à cœur de proposer aux étudiants de véritables annonceurs pour les confronter à la réalité* », développent Cécilia Riveron et Claire Rabréaud, enseignantes en communication à l'ESUPEC. Les 32 étudiants vont mener un travail de réflexion sur la stratégie (choix de l'image, de l'esthétisme graphique...) qui va permettre à chacun d'eux d'établir un projet. « *Une dizaine de projets seront sélectionnés et envoyés à l'école Saint-Charles. Cette dernière choisira celui qui répond le mieux à ses attentes* » indique Cécilia Riveron.

La livraison des dix projets est prévue début février. L'équipe enseignante et le conseil d'établissement se prononceront ensuite sur le choix d'un document qui présentera l'identité de l'école, ses orientations, ses valeurs...

Le Courrier de l'ouest

7 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« Fier de la qualité du service que l'on offre »

Le nombre d'agents municipaux a progressé, du fait de la reprise de la gestion de la maison de l'enfance par la municipalité au 1er janvier.

Vendredi dernier, le maire de Saint-Léger-sous-Cholet Jean-Paul Olivarès et les élus ont accueilli les agents de la commune (actifs et retraités) et les conjoints à l'occasion des vœux. Cette dernière, outre son côté convivial, permet de faire un point sur les mouvements du personnel. Ceux-ci ont été plus importants qu'à l'accoutumée, du fait notamment de la reprise de la gestion de la maison de l'enfance par la municipalité depuis le 1er janvier 2023.

Le maire a fait le point sur les événements qui ont impacté les services de la mairie depuis 2020 (il n'y a pas eu de cérémonie des vœux depuis 2019 du fait de la pandémie), notamment celui relatif à l'accueil de l'agence postale. *« Cette nouveauté a obligé les agents municipaux à apprendre le métier de postier et l'accueil des bénéficiaires des services postaux. C'est un très grand atout »*, souligne-t-il.

Une partie des agents de la maison de l'enfance, dont la gestion a été reprise par la municipalité le 1er janvier.

31,5 équivalents temps plein

Il a également évoqué les inquiétudes qui pèsent sur le budget 2023, liées entre autres à la hausse du coût de l'énergie et à l'augmentation de la masse salariale. Au sujet de celle-ci, il a souhaité apporter une note positive sur certaines mesures gouvernementales : *« La bonification d'un an d'ancienneté à partir de janvier 2022, le minimum garanti à l'indice 322 de la fonction publique depuis mai dernier pour les plus bas salaires et l'augmentation de 3,5 % du point d'indice de la fonction publique en juillet dernier, étaient attendus et nécessaires »*, assure Jean-Paul Olivarès. La commune a aussi apporté sa contribution en mettant en place une participation de 15 € par mois sur la mutuelle santé pour les agents titulaires et contractuels.

En prenant en considération l'arrivée des agents de la maison de l'enfance, les effectifs actuels sont de 37 agents titulaires ou stagiaires en CDI, soit 31,5 équivalents temps plein. Il faut y ajouter dix emplois en CDD et un apprenti. *« Je suis fier de la qualité du service que l'on offre aux habitants. Vous pouvez également être fiers de la tâche d'intérêt général que vous accomplissez. C'est quelque chose qui à mes yeux n'a pas de prix »* conclut le maire.

Le Courrier de l'ouest

10 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Un arbre pour marquer les naissances de 2022

Les jeunes élus du conseil municipal d'enfants, encadrés par des élus adultes, ont planté un liquidambar dans la zone d'écopâturage. | PHOTO : OUEST FRANCE

Il symbolise les naissances de 2022 et a trouvé sa place dans la zone d'écopâturage saint-légeoise. Samedi, les jeunes élus du conseil municipal d'enfants ont procédé à la plantation d'un liquidambar, une essence qu'ils avaient retenue en séance de conseil, l'an passé, en même temps que le choix du site.

Cet arbre, dont les feuilles ressemblent à celles de l'érable, se pare d'un feuillage flamboyant à l'automne. Il avait eu la préférence des enfants face à un tulipier de Virginie.

ouest france

10 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Nombreux mouvements du personnel communal

Une partie de l'équipe travaillant à la maison de l'enfance, dont tous les services ont été repris par la commune au 1er janvier. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La cérémonie était en berne depuis deux ans, en raison de la crise sanitaire. Vendredi, le maire Jean-Paul Olivarès a accueilli personnel communal et élus pour la soirée des vœux.

L'occasion de brosser le portrait de la commune, et d'évoquer les nouveautés et mouvements de personnel importants qui ont marqué Saint-Léger ces deux dernières années. Leurs impacts concernent notamment l'ouverture de l'agence postale en mairie, impliquant les agents, l'extension de l'accueil périscolaire et la reprise, au 1er janvier, des activités de la maison de l'enfance, qui emploie quinze permanents.

La commune compte aujourd'hui 37 agents titulaires, stagiaires ou en CDI dont 17 à temps plein, ainsi que dix CDD et un apprenti. « **C'est une petite PME d'environ 50 personnes** », résume le maire. Pour 2023, il fait par ailleurs état de « **petites inquiétudes sur le budget. Ça va être compliqué** (hausse de l'énergie, des matériaux). **On espère ne pas avoir de coupures qui impacteraient l'école, la maison de l'enfance et le restaurant scolaire** ».

La masse salariale est en augmentation, « **pas uniquement en raison du nombre d'agents** ». Plusieurs paramètres entrent en effet en jeu.

Enfin, avec une trentaine de naissances par an, un nombre supérieur aux décès, la commune poursuit sa progression démographique. « **Notre collectivité vit bien. Elle continue de grossir avec un but, servir les Saint-Légeois avec une qualité du service** », conclut l'édile.

ouest france

11 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un liquidambar symbolise les naissances de 2022

Samedi dernier, Laurence Tisserond, conseillère déléguée, Claire Bimier, adjointe, Evelyne Merlet, Nathalie Caillaud et Laetitia Coulonnier, conseillères municipales ont encadré les débats du Conseil municipal des enfants (CME). Pour Eulalie, Lilou, Zhélie, Jeanne, Cléa, Alex, Lucas et Téo, élus en décembre dernier, il s'agissait d'une première.

Les jeunes conseillers ont abordé les projets de l'année. « *Tous les ans, le CME organise une boum en fin d'année scolaire. Êtes-vous d'accord pour la reconduire ? » a demandé Laurence Tisserond.* A l'unanimité, la réponse a été positive. Ensuite, chaque jeune élu a fait état de propositions de projets pour cette année. Une collecte de boîtes de Noël au profit des personnes défavorisées, la fabrication d'hôtels à insectes et une journée intergénérationnelle ont recueilli le plus de suffrages et constitueront le fil conducteur des douze mois à venir. Les enfants ont également soumis des propositions au niveau de la sécurité et de l'environnement (ralentisseurs, récupérateur d'eau de pluie...)

Les jeunes élus du CME écoutent les conseils de Jean-Robert Tignon pour planter le liquidambar dans les meilleures conditions.

« *Nous allons faire remonter vos souhaits aux élus du conseil municipal* », indique Laurence Tisserond. En fin de séance, les jeunes élus et les conseillers se sont rendus dans l'écoparc de la Prairie pour finaliser un projet lancé en 2021 : la plantation d'un arbre pour saluer les naissances de l'année précédente. Sous les conseils de Jean-Robert Tignon, adjoint au cadre de vie, ils ont mis en terre un liquidambar. Cette opération sera reconduite tous les ans. L'arbre retenu pour les naissances de 2023 est déjà connu. Il s'agit d'un tulipier de virginie.

Le Courrier de l'ouest

11 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

OF 11.

Les jeunes élus ont voté trois projets de leur mandat

L'équipe du conseil municipal d'enfants, partiellement renouvelée en décembre, a adopté les trois projets qui jalonneront son mandat.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

La nouvelle équipe du conseil municipal d'enfants (CME), renouvelé en décembre, a tenu sa première séance samedi. L'occasion pour les élus adultes les encadrant de présenter l'équipe municipale et le personnel, **« afin que vous ayez une idée du fonctionnement de la mairie »**, précise Laurence Tisserond, conseillère déléguée au CME.

Parmi les nombreuses idées proposées dans leurs programmes, les enfants ont voté pour trois projets qui seront au cœur de leur mandat, en plus des actions à poursuivre. Ils ont ainsi retenu la réalisation d'un hôtel à insectes, d'une boîte de Noël apportant bien-être aux plus démunis, ainsi qu'une journée intergénérationnelle.

« On essaiera également de faire une opération pour collecter des fonds au profit d'une association, dans le but de la soutenir, mais peut-être par un autre moyen que la soirée ciné », explique Laurence Tisserond, qui juge que les films proposés au catalogue sont assez anciens et qu'ils ont un coût trop onéreux.

ouest france

11 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les écoliers découvrent de nouveaux sports

Initiation au tir à l'arc pour les CM1-CM2 de Saint-Charles, dans le cadre d'une classe verte à Ribou. | PHOTO : DR

Rentrée nature en ce début janvier pour les CM1-CM2 de l'école Saint-Charles. Ils ont en effet passé une semaine en classe verte au Centre d'initiation aux sports de plein air, à Ribou. « **C'est une chance pour les enfants et pour les enseignants d'avoir une telle structure au sein de l'Agglomération du Choletais** », assure Sabrina Bouchet, institutrice. Les matinées étaient consacrées au sport (tir à l'arc, course d'orientation, escalade...), et l'après-midi et cours normal de la classe. À midi, ils déjeunaient avec des enfants venus d'ailleurs.

« **Outre le fait de pratiquer des activités auxquelles ils n'auraient pas forcément accès, les élèves ont également l'occasion d'échanger avec ceux d'autres établissements scolaires** », souligne Sabrina Bouchet. Et, bienfait supplémentaire, les écrans sont aussi moins présents !

ouest france

16 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Restaurant scolaire : près d'un million d'euros

Le projet phare de l'année sera l'agrandissement et l'aménagement du restaurant scolaire, pour un coût de près d'un million d'euros.

Vendredi, le maire Jean-Paul Olivarès et son équipe ont présenté leurs vœux aux Saint-Légeois dans la salle de la Prairie, devant une assistance moins importante que celle d'avant pandémie. « *On ne croyait pas, après les vœux de 2020, que le ciel allait nous tomber sur la tête. J'ai eu parfois l'impression d'être dans un film. On croyait être sorti du tunnel en 2022, malheureusement, un président russe s'est permis d'envahir l'Ukraine. La conséquence a été rapide : flambée des coûts de l'énergie et des matières premières. Il y a également l'inflation* », a détaillé le maire en ouverture de la soirée.

Avant d'évoquer les projets pour 2023, il a souhaité revenir sur un sujet qui lui a provoqué une réelle amertume en 2022 : la fermeture de l'agence du Crédit mutuel. « *Je comprends la rationalisation des coûts. J'ai par contre beaucoup de mal à accepter que le distributeur de billets ait été supprimé. Il est difficile de trouver un remplacement* », regrette Jean-Paul Olivarès. Ses regrets sont d'autant plus vifs que la commune est en croissance depuis dix ans : elle compte 3 052 habitants au 1er janvier 2023.

Les projets majeurs de 2023

Pour l'année en cours, le projet phare sera l'agrandissement (salle de restauration et blocs sanitaires) et l'aménagement (isolation phonique et thermique) du restaurant scolaire. « *Le confort des enfants et les conditions de travail du personnel seront sensiblement améliorés* », note Pascal Danieau, adjoint, qui a présenté le dossier. L'estimation de l'avant-projet définitif s'élève à 978 881 € TTC (il faut déduire les subventions dont le cumul est de 430 099 €).

Dominique Cousin, conseillé délégué, a avancé les mesures prises et les aménagements qui vont être faits pour réduire la consommation des énergies. « *Nous étudions des modifications de mode de chauffage et les travaux qui amélioreraient l'isolation thermique. Ce sont des investissements lourds qui seront programmés dans le temps* », précise-t-il.

Jean-Paul Olivarès est intervenu pour aborder le budget 2023 : « *Il est source d'inquiétudes, notamment sur des postes que l'on ne contrôle pas (l'énergie) mais nous allons tout faire pour maintenir un budget maîtrisé qui nous permettra de continuer à investir* ».

Lors de la présentation des vœux à la population, Jean-Paul Olivarès a évoqué un budget 2023 maîtrisé.

Le maire a également évoqué des travaux de mise en sécurité de la rue d'Anjou, l'aménagement de la rue de l'Etoile et celui du Vieux-Bourg. Il a aussi fait part de ses espoirs concernant l'ouverture d'un sentier alternatif à la fermeture des Bois Lavau d'ici la fin de l'année. « *Je vous invite à toujours faire plus d'efforts individuels et collectifs dans un esprit de fraternité et d'entraide qui sont les valeurs de Saint-Léger* », a conclu Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

16 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Trois bénévoles ont reçu la médaille de la Ville

À la fin de la présentation des vœux aux Saint-Légeois vendredi 13 janvier, Jean-Paul Olivarès, maire, Claire Bimier, adjointe, et Olivier Bacle, adjoint ont remis une médaille de la Ville à trois bénévoles impliqués dans la vie associative de la commune : Claude Françoise, Anne-Marie et Bernard Kielwasser.

Claude Françoise était dans la Manche avant d'arriver à Saint-Léger en 1999. Passionné de cuisine, il a exploité un restaurant à Cholet. Multicollectionneur, il voue une véritable passion aux capsules qui recouvrent les bouteilles de vin pétillant. Cette passion l'a amené à créer en 2017 l'association des placomusophiles des Pays de la Loire.

Claire Bimier (adjointe), Jean-Paul Olivarès (maire), Anne-Marie et Bernard Kielwasser, Claude Françoise et Olivier Bacle (adjoint). PHOTO : CO

La pandémie avait joué les trouble-fête

Bernard et Anne-Marie Kielwasser ont quitté l'Alsace en 1986 pour rejoindre Saint-Léger. Le couple est impliqué dans le rassemblement des « Saint-Léger de France et d'ailleurs » dont le 25e anniversaire aurait dû se dérouler dans la commune en 2021. La pandémie en a décidé autrement. Les festivités auront finalement lieu les 28 et 29 mai prochains.

Pour combler ce retard, Bernard est à l'initiative (initiateur et acteur) de la fresque qui a été réalisée pour embellir le passage de la gare. Son épouse, impliquée dans l'association de parents d'élèves de l'école publique peu de temps après son arrivée, a créé une activité patchwork dans la commune il y a trente ans.

Depuis quelque temps déjà l'activité a intégré l'association AAA dont Anne-Marie Kielwasser est l'actuelle trésorière. Émus et surpris, les trois médaillés ont chaleureusement remercié le maire et son équipe.

Le Courrier de l'ouest

17 janvier 2023

De l'ordre pour « profiter de la vie »

Le Home organizing, kezako ? Installée à Saint-Léger-sous-Cholet, Charlotte Rochard propose aux particuliers de l'aide pour mieux organiser leur temps et leur espace.

L'ordre comme outil d'émancipation. C'est plus ou moins ce que propose Charlotte Rochard, habitante de Saint-Léger-sous-Cholet. En octobre 2022, elle s'est lancée comme autoentrepreneuse. Sa profession ? Home organizer (ou « organisatrice de maison »).

Un concept né « *dans les années 1980 au États-Unis* », explique-t-elle, et qui permet « *d'améliorer l'organisation du temps et de l'espace* ». C'est la série Netflix « L'art du rangement avec Marie Kondo » qui a l'a popularisé. « *La papesse du rangement* », lance la Choletaise, quand on évoque l'héroïne de cette série.

« On est tous happé par le quotidien »

« *J'aime bien l'ordre, mais j'aime surtout que ce soit simplifié* », poursuit Charlotte Rochard. Pendant six années, cette maman de 35 ans a été assistante d'éducation au lycée Europe de Cholet. Elle y hérite d'un surnom qui la fait sourire : « *Charlotte l'organisatrice.* » Pour autant, elle réfute habiter dans « *une maison témoin* » et ne prône aucunement l'aseptisation. « *Ce n'est pas encore hyperconnu comme métier* », reconnaît celle qui a nommé son entreprise « Simplissime by Charlotte ».

Plus concrètement, Charlotte Rochard proposer à ses clients « *du tri, du désengorgement et du rangement* ». Pour se former, en plus d'un business plan concocté auprès du BGE Anjou Maine, elle a suivi une formation en ligne de six mois. Le premier rendez-vous, par téléphone, est gratuit. Il permet à la professionnelle de saisir les attentes de sa clientèle. Par la suite, elle propose un suivi de deux mois pour s'assurer que tout fonctionne.

Saint-Léger-sous-Cholet, lundi 16 janvier. Charlotte Rochard se lance dans une activité d'« home organiser » et propose d'aider les particuliers dans leur organisation.

Pédro - CO

Dans son salon impeccablement rangé – forcément – on demande à l'autoentrepreneuse ce qui lui plaît dans son activité. Ce qui la motive. « *Ça facilite la vie et ça laisse du temps pour des moments privilégiés. On est tous happé par le quotidien. L'organisation de la maison peut prendre du temps. Si tout est simplifié, on profite plus de la vie.* »

Simplissime by Charlotte, contact : 06 86 51 29 61 ou contact@simplissimebycharlotte.fr

Le Courrier de l'ouest

18 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Des bénévoles récompensés à la soirée des vœux

Au centre, Anne-Marie Kielwasser et son mari, ainsi que Claude Françoise, ont été mis à l'honneur pour leur investissement bénévole au sein d'associations saint-légeoises.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Trois Saint-Légeois ont été mis à l'honneur lors de la soirée des vœux, et ont reçu la médaille communale récompensant un investissement de longue date au sein de diverses associations locales.

Originaires d'Alsace, Anne-Marie et Bernard Kielwasser se sont installés à Saint-Léger en 1986. Au hasard des rencontres, notamment de Christophe Ripoche, ils rejoignent l'association des Amis de Léo et prennent une part active dans l'organisation du rassemblement des Saint-Léger de France, finalement reporté en raison de la pandémie.

Bernard se joint alors à l'équipe qui a décidé d'embellir le passage de la gare, et met ses talents de peintre dans la réalisation collective d'une fresque. Anne-Marie, d'abord investie au sein de l'association de parents de l'école publique, a aussi créé il y a 30 ans l'activité patchwork, aujourd'hui intégrée à l'Association activités adultes dont elle est trésorière depuis un peu plus de deux ans.

Venu de la Manche, Claude Françoise est arrivé à Saint-Léger en 1999. Collectionneur averti, ce passionné de cuisine collectionne divers objets, et voue une passion particulière pour les capsules de champagne et autres pétillants. En 2017, épaulé par Philippe Coutant, secrétaire, il crée l'Association des placomusophiles des Pays de la Loire qu'il préside.

C'est la seule association de ce genre dans la région, rayonnant bien au-delà de la commune.

ouest france

18 janvier 2023

Des vœux optimistes malgré un budget serré

Saint-Léger-sous-Cholet — Rénovation du restaurant scolaire, réaménagement du vieux bourg, aménagements sécuritaires rues d'Anjou et de l'Étoile constituent les principaux projets cette année.

Il a été fortement question de la hausse du coût de l'énergie et des matériaux, ainsi que de l'inflation, lors de la cérémonie des vœux 2023 à Saint-Léger-sous-Cholet, vendredi dernier.

Des paramètres au cœur des préoccupations de la municipalité, dont le maire Jean-Paul Olivarès a détaillé les impacts sur les finances de la commune. Il se dit « **inquiet pour le budget 2023, notamment par rapport à ce que l'on ne maîtrise pas comme le coût de l'énergie** ».

Le maire Jean-Paul Olivarès et l'équipe municipale ont adressé leurs vœux aux forces vices de Saint-léger-sous-Cholet, vendredi 13 janvier.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Important surcoût de rénovation

L'édile se veut néanmoins rassurant : « **On va tout faire pour maintenir un budget maîtrisé qui nous permette de continuer à investir. On a pas mal de gros investissements en vue.** » Le plus important concerne le réaménagement du restaurant scolaire, dont le coût est estimé à 815 000 € hors taxes.

« **On a pris 120 000 € en quelques mois** », déplore Pascal Daniau, adjoint au cadre de vie. Il s'agit de rénover et d'agrandir un bâtiment vieillissant afin de pallier le manque de places (salle de restauration) et de sanitaires, de vestiaires pour le personnel et d'améliorer l'acoustique.

« **Tout sera fait pour la performance énergétique** », précise-t-il. Le mode de chauffage à retenir (gaz ou autre) et la pose de panneaux photovoltaïques sont à l'étude, et seront fonction du retour sur investissement.

Parmi les autres projets, le maire évoque notamment l'aménagement du vieux bourg « **pour le rendre plus agréable, tout en réduisant la circulation et en améliorant le stationnement** ». Il évoque également l'aménagement sécuritaire de la rue d'Anjou, par « **la pose d'écluses définitives ou d'une autre solution en accord avec les riverains** ».

Car, malgré le contournement, la circulation sur cette voie reste élevée et pose problème pour les piétons et les vélos. Idem pour la rue de l'Étoile où les études sont en cours.

Besoin de garde d'enfants

Parmi les investissements, Jean-Paul Olivarès fait également état des travaux en cours pour l'accueil d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) associative : « **Nous sommes en tension sur l'offre de garde d'enfants dans la commune. C'est pour y répondre que la municipalité accueille cette MAM dans des locaux municipaux, rue de Bretagne.** »

Enfin, avec l'Agglomération et le Département, il compte bien faire avancer cette année le dossier de piste cyclable entre Saint-Léger et Cholet. Et espère qu'« **un sentier alternatif à la fermeture des Bois-Lavau pourra être annoncé d'ici la fin de l'année. On avance bien** ».

Note positive envers la vie associative, le maire se réjouit de la reprise des activités qui rythment à nouveau la vie communale.

ouest france

18 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet en quelques chiffres

Les vœux sont aussi l'occasion de faire un petit focus sur une commune qui compte aujourd'hui 3 062 habitants. Une progression constante depuis 2013, où elle n'en dénombrait que 2 492. Saint-Léger-sous-Cholet continue de se développer, même si le programme d'habitat est en pause afin d'être en adéquation avec les capacités des équipements (écoles, services à l'enfance, etc.). « **Ce qui montre notre attractivité** », souligne le maire Jean-Paul Olivarès.

Les dernières données font aussi état de 655 actifs pour 89 demandeurs d'emploi, et le nombre des naissances (30) est supérieur à celui des décès (23). L'évolution du personnel communal, notamment avec la reprise des services de la maison de l'enfance, se traduit par 35 titulaires au 1er janvier, contre 25 en décembre. Concernant la structure enfance, six salariés n'ont pas souhaité suivre la collectivité et sont en conséquence démissionnaires. L'indemnité de licenciement, représente 65 000 € pour la commune.

La collectivité compte plus de trente bâtiments, où salle des fêtes, école et mairie représentent les deux tiers de la consommation énergétique. C'est la raison qui a conduit à la mise en place d'un système de régulation à 19 °C, avec régulation plus fine en temps non occupé. Mesure visant, comme la limitation de l'éclairage public, à réduire la facture.

ouest france

18 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

De nouveaux horaires pour l'éclairage public

Lundi 16 janvier, une majorité de la séance du conseil municipal a été consacrée aux rapports des services des déchets, de l'assainissement et de l'eau potable de l'Agglomération du Choletais. Ils ont été détaillés par Jean-Robert Tignon, adjoint à la commission cadre de vie. Les travaux d'extension et d'aménagement du restaurant scolaire et l'éclairage public était également à l'ordre du jour.

Restaurant scolaire. Comme cela a été évoqué aux vœux du maire à la population (CO du 17 janvier), l'estimation de l'avant-projet définitif (aménagement plus extension de 140 m²) est aujourd'hui de 711 700 € HT. En y ajoutant les honoraires (architecte, géomètre) et les frais de missions, le coût HT est de 815 734,19 €, soit 978 881,03 € TTC. Pascal Danieau, adjoint, rappelle que l'estimation de l'avant-projet définitif en janvier 2022 faisait état d'un coût de 585 000 € HT (hors honoraires et frais de mission). *« Nous ne savons pas comment vont évoluer les coûts des matériaux. Actuellement, c'est l'incertitude »*, admet l'adjoint. *« Nous nous étions fixé une enveloppe de 1 000 000 € TTC. Je souhaite que l'on reste dedans pour ne pas pénaliser les autres projets »*, indique le maire, Jean-Paul Olivarès, en rappelant également que le nombre de naissances est inférieur à ce qu'il était et que les effectifs des écoles ont baissé de 20 élèves à la rentrée. *« Il y a moins d'élèves, mais la fréquentation du restaurant scolaire est en hausse »*, fait remarquer Chantal Ripoche adjointe.

Éclairage public. Lors d'un précédent conseil, il avait été validé que dans les lotissements, l'allumage se ferait à 6 h 45 et l'extinction à 21 h. *« Ce sera effectif le 13 février prochain »*, précise Dominique Cousin, conseiller délégué. Il avait également été décidé d'un arrêt total de tout éclairage du 15 avril au 31 août. Il restait en suspens l'éclairage des quatre axes principaux : rue de la Vendée, rue de Bretagne, rue des Mauges et rue d'Anjou. *« Nos rues ne sont déjà pas adaptées pour les vélos, il ne faudrait pas compliquer les choses par l'absence de lumière »*, souligne Olivier Bacle, adjoint. Le conseil retient la proposition de la commission : un lampadaire sur deux restera allumé dans ces rues à partir de 21 h dès le 13 février. À compter de début septembre, éclairage le matin à partir de 6 h 45 et extinction à 23 h. Seuls les ronds-points de la rue de la Vendée (face à Modéma), du centre bourg et de la rue d'Anjou (sortie de bourg en direction du May-sur-Èvre) resteront allumés. *« Il sera important de faire un point dans un an »*, insiste Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

19 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Éclairage public : quels changements en février ?

En octobre, le conseil municipal avait pris la décision de limiter l'éclairage public avec effets au 13 février prochain, concernant les lotissements où l'extinction aura lieu à 21 h au lieu de 23 h, l'allumage à 6 h 45 au lieu de 6 h 30, avec un arrêt total de tout éclairage du 15 avril au 31 août.

Il restait à trancher pour les quatre axes principaux du centre-bourg. Jusqu'à présent, la moitié des candélabres s'éteint à 23 h pour ne laisser luire qu'une lampe sur deux la nuit.

Mardi, les élus se sont prononcés pour une coupure à 50 % à 21 h, et totale à partir de 23 h. Seuls les ronds points d'entrée de ville resteront allumés toute la nuit.

Le Courrier de l'ouest

19 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

L'avant-projet de restructuration du restaurant scolaire

Vue sud-est du restaurant scolaire de l'avant-projet de restructuration, avec une extension sur la droite.

| PHOTO : DR

L'avant-projet de la restructuration du restaurant scolaire saint-légeois, réalisé par l'agence Grégoire, a été présenté mardi en séance du conseil. L'agrandissement, pris sur l'espace vert devant la salle du Petit-Pré, présente une surface supplémentaire de 140 m² (salle de restauration et bloc sanitaire).

L'existant y est entièrement repris (toiture, menuiseries intérieures et extérieures, cloisons, revêtements sols et murs, électricité, plomberie, chauffage, etc.). Plusieurs options, notamment le choix du mode de chauffage et la pose de panneaux photovoltaïques, seront conditionnées par le coût final. Elles peuvent être ajustables. « **Le projet ne doit pas dépasser le million d'euros et ne doit pas empêcher et pénaliser d'autres projets** », souligne le maire Jean-Paul Olivarès.

Car, si des aides sont possibles (Agglo, Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, et Région), elles tomberont bien après que la commune a tout financé.

À ce stade de l'étude, l'estimation est de 978 881 € TTC (hors options).

ouest france

19 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Solange Gabillard, 90 ans et passionnée de patchwork

Mardi 17 janvier, dans la salle du Petit Pré, les membres du groupe patchwork de l'Association Activités pour Adultes (AAA) ont organisé un temps de convivialité pour fêter les 90 ans de leur doyenne, Solange Gabillard. *« C'est un véritable boute-en-train »*, admettent en chœur les « copines » de la nonagénaire qui participe aux activités du groupe depuis 30 ans.

Née Chauveau à Cholet le 17 janvier 1933, Solange est mère de quatre enfants, grand-mère de neuf petits-enfants et arrière-grand-mère de cinq arrière-petits-enfants (bientôt six). Elle a passé sa carrière active à élever ses enfants et à aider son mari, Paul Gabillard, décédé, au sein de son entreprise. Passionnée de cuisine et de tricot, elle ne s'est pas fait prier pour suivre une amie à l'association il y a 30 ans. Une activité qu'elle continue de pratiquer un mardi sur deux. *« J'aime tout : les dessins, les formes, les coloris... Cela me donne également l'occasion de sortir de chez moi pour partager un temps de convivialité avec mes amies »*, constate Solange Gabillard.

À partir des gabarits qui lui sont remis lors des séances collectives, Solange Gabillard réalise des sacs, des trousses, des chemins de table, des nappes... *« Il faut parfois beaucoup de temps avant de finaliser. J'ai mis deux ans et demi pour faire une nappe par exemple. Mais attention, c'est du fait main. Ensuite je fais des cadeaux à mes amis et je gâte mes enfants petits-enfants et arrière-petits-enfants. »* La nonagénaire tricote aussi des layettes pour ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que des couvertures. *« J'utilisais presque 11 kg de laine répartis dans cinq bandes de 45 cm de large et 1,90 m de long »*, se remémore-t-elle.

Solange Gabillard (au centre) a fêté ses 90 ans entourée des membres du groupe patchwork et de la responsable Anne-Marie Kielwasser (3e en partant de la droite).

PHOTO : CO

Une dizaine d'adhérentes

La responsable du groupe, Anne-Marie Kielwasser, partage sa passion pour le patchwork depuis une trentaine d'années dans la commune. Placé sous l'égide du centre social, à ses débuts, le patchwork fait, depuis pas mal de temps, partie des activités de l'AAA. Seule la gent féminine est représentée. *« Les adhérentes font partie du groupe depuis 25 ans au minimum. Pendant un temps, nous avons été jusqu'à 25 mais c'était un peu lourd à gérer. Actuellement nous sommes une dizaine et c'est parfait. Toutes maîtrisent parfaitement bien la technique. Chacune choisit ce qu'elle veut faire. Si elle rencontre une difficulté, je lui donne des conseils pour la surmonter »*, explique l'animatrice.

Outre les séances régulières tous les quinze jours, Anne-Marie Kielwasser propose deux fois par an une journée de l'amitié. *« On partage le repas du midi. J'achète le tissu et je propose généralement un thème. Chacune des participantes réalise une œuvre ou bien on fait quelque chose en commun. En fin de journée, un tirage au sort désigne une réalisation et l'auteure reçoit une petite récompense. »*

Les séances, à raison d'un mardi sur deux, ont lieu au pôle culturel de 14 h à 17 h.

Le Courrier de l'ouest

22 janvier 2023

Solange, 90 ans, toujours très active au patchwork

Saint-Léger-sous-Cholet — Plus ancienne adhérente, elle suit assidûment les cours un mardi sur deux. L'association lui a réservé une petite surprise pour son anniversaire, en invitant la presse locale.

Les gens d'ici

Solange Gabillard est une assidue du patchwork. Elle manie la petite aiguille et l'assemblage de tissus multicolores avec une grande dextérité depuis maintenant 30 ans, à Saint-Léger-sous-Cholet.

« **Mais j'ai dû faire changer mes lunettes** », plaisante l'aficionada. Elle est adhérente à la section patchwork de l'Association activités adultes (AAA), née également il y a 30 ans. Ce qui fait d'elle la plus ancienne de l'association, mais également la doyenne.

Arrière-grand-mère six fois

Mardi dernier, jour de ses 90 ans, l'association lui a réservé une petite surprise pour fêter dignement cet anniversaire. Solange est en effet née le 17 janvier 1933. La vaillante dame de 90 ans – elle a pratiqué la gym et l'aquagym jusqu'à ses 80 ans – a beaucoup d'humour, n'est pas avare de paroles et se raconte volontiers.

« **Je suis originaire de Cholet et fière de l'être. J'habite dans ma maison depuis 1953. Maman de quatre enfants, j'ai neuf petits-enfants et six arrière-petits-enfants** », énumère-t-elle fièrement.

« Ça m'apporte beaucoup »

C'est grâce à une amie, Michèle Vilette, laquelle avait lu dans la presse qu'une activité patchwork saint-légeoise se mettait en place, qu'elle décide de s'essayer à cette technique dont elle avait entendu parler par une voisine. Elle se découvre alors une vraie passion pour le travail d'aiguilles.

Depuis, les deux amies sont toujours fidèles aux rendez-vous proposés un mardi sur deux. « **J'adore les formes, les dessins, les couleurs, mais j'avais du mal à les associer toute seule** », avoue Solange, qui trouve une réponse avec Anne Marie Kielwasser, l'animatrice.

« **Au début, j'imposais des choses,** raconte cette dernière. **Maintenant, elles ont la technique. Je les guide et comme tout est fait à la main, c'est mieux d'être en groupe.** »

Un aspect également privilégié par Solange : « **Ça m'apporte beaucoup. Sortir de chez moi, revoir mes amis, ce sont de grands moments de convivialité. Lorsque je suis courageuse, j'en fais aussi chez moi...** »

Plaisir d'offrir

Le patchwork demande du temps. Un long travail qui, en fonction de la taille de la pièce à réaliser, peut demander jusqu'à deux ans de travail. Solange ne sait pas combien de pièces elle a cousues entre plaids, sacs à main, sacs de travail, édredons, chemins de table, coussins, trousses... Elle coud sans compter !

C'est ensuite un autre plaisir que d'offrir « **de petits cadeaux personnalisés faits main** ». Mais pas uniquement : « **Je tricote beaucoup et j'adore cuisiner car j'aime beaucoup manger. C'est mon défaut !** »

Patchwork : un mardi sur deux, de 14 h à 17 h, au pôle culturel, rue des Mauges, à Saint-Léger-sous-Cholet.

Solange Gabillard entourée de ses amies du patchwork, le jour de ses 90 ans. Depuis 30 ans, elle fait preuve d'une grande assiduité aux cours, un mardi sur deux au pôle culturel de Saint-Léger-sous-Cholet. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ouest france

24 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le club saint-légeois s'illustre au trophée de danse

Les trois jeunes de l'association saint-légeoise concourant au Trophée du Choletais, dont deux en finale. De gauche à droite : Léonie Fonteneau (6e), Fantine Brémond (2e) et Elayne Gallimard Alloneau (9e). | PHOTO : OUEST-FRANCE

La salle de la Prairie a accueilli, dimanche dernier, le 10e Trophée du Choletais, compétition pour adolescents. 96 d'entre eux se sont affrontés dans 34 concours, dont 36 couples et 24 en solo. Parmi eux, trois jeunes de l'association saint-légeoise LC Danser en couple, qui n'ont débuté la danse qu'en novembre dernier.

« **Deux d'entre elles sont en finale** », s'enthousiasme leur professeure Christiane Legal. Une belle récompense pour le travail fourni.

Fantine Brémond est ainsi arrivée 2e en solo chacha moins de 12 ans, et Léonie Fonteneau 6e dans ce même concours. Chez les adultes, dans la catégorie 30 ans et plus, Caroline et Jérôme Chantry, qui viennent de monter d'une catégorie, n'ont pas démérité en se classant 2e en espoir standard, 3e en aspirant latine et 6e en finale open latine.

Un autre couple, Christel et Dominique Cherbonnier, a remporté l'épreuve de chacha.

ouest france

24 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Danse : ils ont brillé au Trophée du Choletais

Dimanche 15 janvier, la dixième édition du Trophée du Choletais (danses en couple et en solo) s'est déroulée à la salle de la Prairie. La compétition a réuni 96 compétiteurs, 36 couples et 24 ados en solo, dans 34 concours.

Christiane Legal, la professeure de l'association LC Danser en couple, avait toutes les raisons d'afficher le sourire à l'issue de l'évènement, au regard de la bonne prestation de ses trois jeunes élèves présentes sur le parquet. « *Elles ont commencé la danse en novembre dernier et deux d'entre elles ont atteint le stade des finales* » s'émerveille la professeure.

Fantine Brémond a obtenu une belle deuxième place en solo « chacha » moins de 21 ans. Toujours en solo « chacha », mais en catégorie moins de 12 ans, Léonie Fonteneau se classe à la 6e place. Du côté des adultes, Caroline et Jérôme Chantry, qui viennent de progresser d'une catégorie, n'ont pas démérité. Ils se sont classés deuxièmes en « espoir standard », troisièmes en « aspirant latine » et sixièmes en finale « open latine 30 » ans et plus. Pour finir, Christel et Dominique Cherbonnier ont remporté la première place du concours « passion Chacha ».

Les trois jeunes danseuses de l'association LC Danser en couple avec Caroline (à gauche) et Jérôme Chantry.

PHOTO : CHRISTIANE LEGAL LC DANSER EN COUPLE

Le Courrier de l'ouest

24 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le comité des fêtes dévoile de nouveaux projets

Le comité des fêtes étoffe son comité directeur avec l'arrivée de sept personnes. Il se pose des questions sur la date de la Fête du boudin 2023.

Véronique Dubos (3e à partir de la droite), et les membres du bureau, ont lancé un appel pour étoffer le comité directeur du comité des fêtes.

En l'absence du président du comité des fêtes, qui a quitté le bureau en décembre (pour raisons personnelles), Véronique Dubos, la trésorière, avait délégation pour conduire l'assemblée générale du comité des fêtes qui s'est déroulée samedi.

« *Le comité directeur s'amenuise régulièrement. Nous étions 22 il y a 15 ans. Nous sommes sept actuellement. Nous avons besoin de sang neuf pour émettre des idées nouvelles* » annonce Véronique Dubos d'emblée. Heureusement, les bénévoles se mobilisent pour la Fête du boudin, organisation phare de l'association. Ils étaient 30 en 2022 pour vendre 3 tonnes de boudin (25 000 cylindres) et servir plus de 400 repas.

Fête du boudin et vide-greniers

La date de l'édition 2023 de la Fête du boudin est au cœur du questionnement des organisateurs. Elle se déroule habituellement le dernier week-end d'octobre, mais il est tout à fait possible que, tout en conservant le mois d'octobre, il y ait du changement. La raison en est la tenue du vide-greniers des Amis de Léo qui se déroule à la même date depuis plus de dix ans. « *Si les deux manifestations s'associaient bien quand la Fête du boudin se déroulait dans les salles de sport, il n'en est plus de même depuis qu'elle a pour cadre la salle de la Prairie. L'occupation de la rue de Vendée par les exposants du vide-greniers complique l'accès à la salle et nous prive de places de parking. La seule solution semble être de programmer les deux manifestations à des dates différentes* », argumente Véronique Dubos.

Du côté des nouveautés, le comité des fêtes souhaite reprendre le flambeau pour l'organisation de la fête d'été, prévue le 17 juin, avec le soutien logistique de la mairie. « *L'idée est de lui redonner l'éclat qu'elle avait il y a une dizaine d'années* » dit un membre du comité. L'association a également pour projet d'organiser un marché de Noël.

L'appel de Véronique Dubos en début d'assemblée a été entendu. Isabelle Puisset, Jean Forcier, Gaby Tricoire font leur retour au sein du comité directeur. Chloé Merlin, Ludovic Baron, Florent Douet et Yvon Régnier l'intègrent.

Le Courrier de l'ouest

25 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le comité des fêtes se restructure

Véronique Dubos (trésorière) avait délégation pour conduire l'assemblée générale du comité des fêtes, samedi 21 janvier, le président ayant démissionné en décembre. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Il y a quinze ans, nous étions vingt-deux. Nous ne sommes plus que sept aujourd'hui », déplore Véronique Dubos, trésorière du comité des fêtes saint-légeois

« Besoin de sang neuf »

Elle avait délégation pour conduire l'assemblée générale, samedi, le président Johann Limousin ayant démissionné en décembre pour raison personnelle. **« Le bureau doit s'étoffer,** insiste-t-elle. **Il a besoin de sang neuf pour apporter de nouvelles idées, même si le nombre de bénévoles à s'engager lors des manifestations est suffisant. »** Un appel entendu puisque Gaby Tricoire, Isabelle Puisset et Jean Forcier. Et quatre nouveaux, Chloé Merlin, Ludovic Baron, Florent Douet et Yvan Régnier font leur entrée. Les membres éliront leur bureau en février. **« L'idéal serait d'avoir une direction collégiale »**, assure Véronique Dubos.

Côté animations, la date de la fête du Boudin risque de bouger. Elle sera toujours en octobre, mais sans doute pas l'habituel dernier week-end. Son organisation le même jour que le vide-greniers des Amis de Léo pose en effet problème en raison de la fermeture de la rue de la Vendée.

« Autant les deux manifestations s'associaient lorsque la fête se déroulait à la salle de sport, autant ce n'est plus vrai depuis qu'elle se tient salle de la Prairie, juge le comité. **Il est indispensable de retrouver un accès et des espaces de parking, ce qui n'est pas concevable avec l'occupation de la rue de la Vendée par les exposants. »**

Fête de l'Été et marché de Noël

Le comité se projette par ailleurs sur une **« reprise du flambeau pour la fête de l'Été, avec l'appui logistique de la mairie. L'idée est de lui redonner l'éclat qu'elle avait il y a une dizaine d'années avec la participation des écoles et un spectacle ».** La date du samedi 17 juin est arrêtée.

Enfin, il envisage la création d'un marché de Noël en décembre.

ouest france

26 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une médiathèque attractive

L'attractivité de la médiathèque se confirme au fil des années. La fréquentation et les mouvements de prêts sont en constante progression.

Jeudi, lors de l'assemblée générale de l'association Bibliothèque saint-Légeoise (BSL) – cogérante de la médiathèque avec la municipalité – il a été fait état d'une fréquentation en hausse sensible qui permet de dépasser celle d'avant pandémie. Il en est de même pour les mouvements de prêts de livres et de documents.

« J'aimerais que plus de Saint-Légeois franchissent la porte de la bibliothèque, mais il faut reconnaître que nous avons des raisons d'être satisfaits », lance Jean-Yves Chevrollier, le président de BSL avant qu'Alexandra Poirier ne donne les chiffres de la fréquentation.

Assise, deuxième à partir de la gauche, Alexandra Poirier, directrice de la médiathèque, avec les membres bénévoles du bureau de la BSL. PHOTO : CO

493 actifs à la bibliothèque de la commune

Les Saint-Légeois (583) inscrits dans l'ensemble des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais (AdC) représentent 19 % de la population locale. Parmi eux, 493 sont actifs à la bibliothèque de la commune. Le plus fort taux de progression a été enregistré chez les 11-13 ans (plus 52,5 % par rapport à 2019). *« Nous réussissons à garder les jeunes même quand ils sont partis au collège »*, se réjouit la directrice, Alexandra Poirier. Les mouvements de prêts (16 171) sont également en hausse de 5,2 % par rapport à 2019. La carte de lecteur gratuite permet d'accéder aux fonds de toutes les bibliothèques de l'AdC, de réserver et de recevoir localement des ouvrages via une navette hebdomadaire. *« Le système permet d'avoir accès à une trentaine de bibliothèques. Il connaît un succès grandissant notamment au niveau des jeunes qui peuvent avoir accès à des séries que nous n'avons pas »*, rappelle la directrice.

Si le bon fonctionnement de la médiathèque est dû au fort investissement d'Alexandra Poirier, le travail des 32 bénévoles n'est pas en reste. Ils ont consacré au total 1 722 heures aux activités de la structure. *« C'est l'équivalent d'un temps plein »*, précise le secrétaire, Patrick Hillaret.

La médiathèque accueille régulièrement des classes des deux écoles et les petits du Relais petite enfance ou de la Maison d'assistantes maternelles. Il organise également des animations pendant les vacances scolaires. Celles de l'année 2023 auront pour thème le polar.

Le Courrier de l'ouest

31 janvier 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

La bibliothèque a retrouvé ses lecteurs

Patrick Hillairet, secrétaire, Alexandra Poirier, bibliothécaire, et Jean-Yves Chevrollier, président de la Bibliothèque saint-légeoise. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La médiathèque de Saint-Léger-sous-Cholet fait partie du réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais (AdC). Ce qui offre aux lecteurs l'accès gratuit à tous les fonds du réseau.

Elle est gérée par la commune et l'association Bibliothèque saint-légeoise (BSL) qui compte 32 bénévoles, et dont l'assemblée générale s'est tenue jeudi 26 janvier. **« C'est un moment d'échanges important qui montre le dynamisme de l'association »**, résume le secrétaire Patrick Hillairet.

« La navette fonctionne très bien »

La fréquentation de la médiathèque est effectivement en hausse, surtout pour la tranche 11-13 ans où elle progresse de 52 % par rapport à 2019. **« On a gardé les jeunes qui partent au collège »**, témoigne Alexandra Poirier, bibliothécaire.

Les prêts, en hausse de plus de 37 %, s'élèvent à 21 835, tous types de documents confondus. Avec, sans surprise, une forte progression des emprunts jeunesse. **« On revient à nos fortes années »**, se réjouit le secrétaire.

Près de 14 000 documents

La bibliothécaire souligne par ailleurs **« l'attractivité du fonds saint-légeois dans les communes environnantes. Même si on a fait venir un peu plus de documents qu'on en a prêtés, la navette fonctionne très bien »**. À travers elle, les jeunes peuvent notamment se procurer des mangas.

Ce type d'ouvrages, de même que les BD adultes et les documentaires (adultes et jeunesse), dont le taux de rotation est un peu trop faible, font partie des acquisitions prévues cette année.

La BSL dispose d'un fonds d'environ 13 700 documents (12 848 en propre, 630 du réseau et 276 du Bibliopôle d'Angers), répartis en romans, BD, divers abonnements pour petits et grands et autres revues.

ouest france

31 janvier 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les enfants ont élu leurs représentants

Les élections des nouveaux membres au Conseil municipal d'enfants se sont tenues en mairie, en décembre dernier. Les jeunes élus se sont, depuis, mis au travail. En effet, le mandat s'est terminé pour huit jeunes élus, qui se sont vus remettre une médaille par Jean-Paul Olivarès, maire de la commune, en reconnaissance de leurs actions pendant leurs deux années d'engagement. Pour les remplacer, les candidats étaient nombreux : on en dénombrait 22 à l'école des Bois, pour six enfants élus et cinq à l'école Saint-Charles, pour deux enfants élus. Tous avaient présenté un programme détaillé à leurs camarades. Les jeunes élus ont déjà retenu les projets à mener en 2023 : la collecte de boîtes de Noël pour personnes dans le besoin, la création d'un hôtel à insectes et l'organisation d'une journée intergénérationnelle de l'amitié.

Mairie de Saint-Léger-sous-Cholet

À l'issue du scrutin, Eulalie Gaucher et Lylou Tiffoin ont remporté les suffrages pour l'école privée…

Mairie de Saint-Léger-sous-Cholet

… ainsi que Zélie Goislot, Jeanne Jouneau, Lucas Bethys, Alex Nouet, Téo Bertrand et Cléa Devy pour l'école publique.

Synergences hebdo
le journal de l'Agglomération du Choletais

25 janvier 2023

Un territoire qui se construit

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le passage de la gare réaménagé

Afin de mettre en valeur le passage de la gare et sa fresque, des travaux de réaménagement ont été effectués pour en faire une liaison douce. Rétréci et végétalisé, il présente désormais une nouvelle apparence et apporte davantage de sécurité. *« Depuis quelques années, ce passage est de plus en plus utilisé par les marcheurs, dont les écoliers, ainsi que par les cyclistes »* souligne Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, qui poursuit : *« Nous avons décidé d'abattre une partie du mur rue de la Vendée pour donner une perspective. Pour éviter que des voitures ne se garent dans ce passage, nous avons fait le choix de réduire à 3,5 m la largeur de la voie et de réaliser un aménagement paysagé des deux côtés ».* Dans le détail, les travaux, principalement effectués par les agents municipaux, ont consisté à terrasser l'allée et les côtés, à aménager un muret avec des briquettes, à installer un banc et à végétaliser l'espace, pour en faire un lieu dédié aux piétons.

Ainsi embelli, le passage de la gare invite à profiter des détails de la fresque réalisée par les Amis de Léo

Synergences hebdo
le journal de l'Agglomération du Choletais

25 janvier 2023